

Le lundi 07 avril 2025 à 18 heures trente minutes, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 24/03/2025, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

Etaient présents : Mesdames Marie-Paule CAMPION, Gertrude LEJOSNE, Catherine VÉROVE, Messieurs, Pascal DUQUESNE, Didier HAMY, Jérémy TERRAL, Louis BOUTROY,

Monsieur Louis BOUTROY, été élu secrétaire de séance.

Etaient absents excusés : Adrien BOLLART, Florence DUFOSSÉ, Louis KALTENBACH

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

Vote du BP 2025 – SERVICE ECOLE

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le budget primitif 2025 du service ECOLE.

Celui-ci est équilibré dans sa globalité.

Soit en fonctionnement dépenses : 79 350 €

Fonctionnement recettes : 79 350 €

Soit en investissement dépenses : 2 000 €

Investissement recettes : 2 000 €

Vote du BP 2025 – SERVICE MAIRIE

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le budget primitif 2025 du service MAIRIE.

Celui-ci est équilibré dans sa globalité.

Soit en fonctionnement dépenses : 483 743.85 €

Fonctionnement recettes : 483 743.85 €

Soit en investissement dépenses : 342 892.25 €

Investissement recettes : 342 892.25 €

Le Budget MAIRIE est adopté à l'unanimité des présents.

Présentation de la balance générale

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le budget primitif 2025 de la commune ainsi que sa balance générale dans les détails.

Celui-ci est équilibré dans sa globalité.

Soit en fonctionnement : 563 093.85 € en dépenses / 427 257.32 € en recettes
+ 135 836.53 € de résultat reporté (002).

Soit équilibré à : 563 093.85 €

Soit en investissement : 201 835.11 € en dépenses / 193 492.25 € en recettes

- le report d'un montant de 17 057.14 € (cpte 001)

Total dépenses d'investissement : 344 892.25 €

RAR en dépenses : 126 000 € en recettes : 151 400 €

Le total cumulé en dépenses et recettes est d'un montant de : **907 986.10 €**.

Budget adopté à l'unanimité des présents.

- **Vote des taux 2025**

- L'Assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales :

DECIDE de retenir les taux suivants pour l'année 2025

Taux de la TAXE sur le FONCIER BATI : **35.96 %**

Taux de la TAXE sur le FONCIER NON-BATI : **39.03 %**

Taux taxe d'habitation : **11.38 %**

- **Participation des 2 communes du RPI en garderie**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que pour compenser les frais occasionnés pour la garderie du **RPI Escalles/Peuplingues**, une subvention de la commune d'Escalles à la commune de Peuplingues est versée.

Cette subvention concerne la garderie de l'année 2023 et 2024.

Selon le tableau le montant des 2 années s'élève à : **9 812.17 €**

Cette somme sera payée en 2 partie, soit :

en mai prochain pour un montant de : 5 751.32 €

et en octobre prochain pour un montant de 4 060.85 €.

Après un vote, l'Assemblée accepte de payer en 2 fois cette somme.

A l'unanimité, l'assemblée demande que pour l'année 2025, et les suivantes la répartition soit plus équitable entre les 2 communes, à savoir : au nombre d'enfants présent réellement ou 2/3 Peuplingues, 1/3 Escalles.

- **Fongibilité des crédits**

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération N° 11.23 en date du 12/04/2023, le conseil municipal a délibéré pour la mise en œuvre de la nomenclature M57 dans le cadre de l'élaboration du budget, à compter de l'exercice 2024.

A l'unanimité l'assemblée autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, **dans la limite de 7.5 %** du montant des dépenses réelles de chaque section (article L 5217-10-6 du CGCT).

- **Travaux de réfection et isolation plafond de l'école DOLTO**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que des travaux de réfection et d'isolation sont nécessaires pour le plafond de l'école DOLTO.

Un devis a donc été demandé auprès de 2 artisans qui sont :

Dépannage multi-travaux et de RG Rénovation.

Le coût total s'élève à : **13 500 €** dont voici le détail :

6 750.00 € pour Dépannage multi-travaux et

6 750.00 € pour RG Rénovation

Ces travaux se dérouleront durant les vacances d'avril, de juillet et d'Août 2025

Après discussion l'assemblée accepte de confier ces travaux à ces 2 entreprises pour le montant ci-dessus

Caisson extraction d'air EGLISE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'église a besoin de changer son extracteur d'air.

Un devis a donc été établi auprès de RG Rénovation et de Dépannage Multitravaux afin d'effectuer cette réparation.

Le montant de cette réparation s'élève à un montant de 2 746.08 €.

Soit 1 373.04 € à chacune de ces entreprises

Après discussion l'Assemblée accepte de faire réparer ce caisson auprès de ces 2 entreprises.

Adopté à l'unanimité.

Achats de bancs pour la voirie du village

Monsieur le MAIRE expose à l'Assemblée que les habitants d'escalles aimeraient qu'il y ait plus de bancs dans le village afin de se poser lors de promenades.

Après consultation de plusieurs catalogues vendant ce matériel, il semblerait que le choix de bancs en bois s'intégrerait bien dans le paysage. Ces bancs aux nombres de 5, seront placés entre la haute escalles et le centre village ainsi que rue de la mer.

Le prix de ces 5 bancs s'élèverait à : 492.58 € HT avec kit de scellement à 72.58 € HT l'unité.

Après discussion l'assemblée accepte l'achats de ces bancs pour la commune.

Achat buts terrain de tennis

Afin de répondre à la demande des enfants du village l'assemblée a l'unanimité accepte l'achat de 2 buts pour un montant de 4 819.61 € TTC. Qui seront installés sur le terrain de tennis.

Questions diverses

Néant.